

Le sol destiné au melon est plutôt un terrain artificiel que naturel ; c'est en sa faveur que l'on recueille tous les moyens physiques d'augmenter la chaleur des couches où la plante doit végéter. Pour cela, on choisit un sol, à exposition chaude, incliné sensiblement au sud, et si cette inclinaison fait défaut on la produit artificiellement. On adosse ce terrain à un mur blanchi sur lequel la chaleur solaire vient se réfléchir et augmenter la somme de calorique produit par le soleil. En outre, on donne au terrain une couleur sombre dont la propriété naturelle est d'absorber la chaleur. Dans ce but, on fume avec du bon terreau et on couvre même la surface du sol d'une légère couche de ce terreau. Cette dernière substance est la seule convenable au melon, tous les autres engrais très-azotés lui font acquérir un gros volume, mais diminuent sensiblement sa saveur et son arôme.

Pour obtenir du melon des produits abondants et très-estimés, il faut commencer sa couche chaude aussitôt que la saison le permet. Dans ce but on confectionne une couche chaude en employant une quantité considérable de fumier. Cette couche chaude doit contrebalancer pendant longtemps les basses températures extérieures. Pour une couche chaude ordinaire mesurant quatre pieds de large, le fumier qui doit produire la chaleur en se décomposant doit mesurer au moins six pieds de largeur sur deux pieds d'épaisseur. Le bâtis en bois destiné à abriter le melon est posé à plat sur ce tas de fumier. A l'intérieur du bâtis en bois, on recouvre le tas d'un mélange de tan et de bon terreau, sur une épaisseur de six pouces environ. Alors on met les chassis en place et on laisse le fumier fermenter pendant quelque temps. Il se produit alors une chaleur excessivement forte, capables de brûler les racines des plantes s'il en poussait quelques-unes. On laisse passer ce premier coup de feu, et quand la température s'est abaissée à 30 degrés centigrades ou 86 degrés Fahrenheit, on sème. Le semis se fait en plantant les graines du melon un à un, le petit bout en haut. On met trois graines dans des petits trous pratiqués tous les six pouces. On bousine pour hâter la germination. Au bout d'un temps plus ou moins long, suivant la chaleur, les graines germent. On laisse les plants se développer jusqu'à ce qu'ils aient acquis quatre à cinq feuilles.

Pour arriver promptement à la germination des graines de melon, voici un moyen employé par M. Bidault, que nous empruntons aux *Annales de la Société d'horticulture de l'Allier*, tome 1er.

"Vingt-quatre heures avant de semer les graines de melons, écrit M. Bidault, je les mets dans un verre de vin, adouci par un morceau de sucre. Cependant, quoique j'aie toujours réussi à avoir, quant au goût, d'excellents fruits en préparant ainsi ma semence, je ne prétends pas dire que le vin sucré dans lequel je la mets donne sa qualité aux produits, pas plus que la chaux dans laquelle on passe les céréales, communique son goût aux blés ; mais ce que je puis affirmer, c'est que mes pieds de melon ainsi préparés acquièrent, dès leur naissance, une force et une vigueur qui les rendent moins impressionnables aux intempéries du printemps."

M. l'abbé Provancher, dans son volume intitulé : *le Verger et le Potager*, recommande de faire les semis dans des petits pots. Voici ce que nous y lisons à ce sujet :

"Comme le melon est une plante délicate qui se prête difficilement à la transplantation, on la sème sur couche, non dans

le terreau libre, mais dans des petits pots. L'écorce du bouleau nous fournit des substituts de ces pots, qui sont tout aussi efficaces. On en construit des petits cylindres d'environ deux pouces de diamètre et à peu près d'une égale hauteur. On remplace le fond par une pierre ou mieux un morceau de verre. On met deux graines dans chaque petit pot pour en supprimer une plus tard.

"Semés au commencement de mai, les plants seront bons pour la transplantation vers le commencement de juin. Votre terrain préparé par un tranchage tel qu'expliqué ci-dessus, vous leur enlevez le fond, et vous les placez dans de petites fosses que vous aurez préparées à quatre ou cinq pieds les uns des autres, mettant trois à quatre plants dans la même fosse. Vous coupez avec précaution les fils qui retenaient votre écorce à la suture et vous prenez bien garde de ne pas rompre la motte qui contient votre plant en la plaçant à demeure, car il serait à peu près perdu.

"Si vous avez semé dans des pots de terre, vous avez dû leur garnir le fond d'une petite pierre plate ou d'un morceau de verre. Lorsqu'il s'agit de les transplanter, vous poussez du doigt par le trou du fond le morceau de verre qui les couvrait et la motte entière vous reste dans la main. . . ."

Lorsque les jeunes plants commencent à développer leur quatrième feuille, et que celle-ci est à peu près grande comme l'ongle du pouce, on coupe leur tige au dessus des deux premières feuilles et on saupoudre la plaie d'un peu de chaux en poudre ou de marne pulvérisée.

Après avoir placé les plants de melon sur de petites buttes, on les agrandit, en employant toujours du terreau fin et très-consonné, dans le but de faciliter le développement de nouvelles racines. Si la chaleur s'est bien soutenue sans augmentation, ni diminution, de nouvelles branches ne tarderont pas à sortir de l'aisselle des feuilles conservées et de cotylédons.

Quelques personnes retranchent ou suppriment les cotylédons ainsi que les rudiments des nouvelles branches qui naissent dans les aisselles de ceux-ci. Cette manière d'opérer fait un tort considérable à la plante ; elle lui ôte une partie de sa vigueur et l'empêche d'acquérir son développement naturel. Ils donnent, pour raison qu'il faut diviser et subdiviser les branches sans encombrement jusqu'à ce que les fruits soient noués.

Il convient de les laisser croître toutes, parce que, assez souvent, ce sont celles qui naissent de l'aisselle des cotylédons qui montrent les premières mailles ou fleurs femelles. Les premières branches qui donnent des mailles sont toujours les meilleures. Lorsque le contraire a lieu et que ces branches deviennent inutiles, il faut les pincer fortement sans les retrancher ; le peu de feuilles qui leur sont laissées sert à maintenir la force et la vigueur du pied. Quant aux cotylédons, il faut scrupuleusement les conserver.

Aussitôt que les branches ont développé trois feuilles et que la quatrième commence à se montrer, on pince les branches au-dessus des deux premières feuilles, et on élargit encore la petite butte avec le même terreau, selon la force et la vigueur de la plante. Il faut veiller encore avec une extrême attention à ce que l'humidité n'engendre pas la pourriture des pluies, ce qui pourrait faire périr la plante.

Quand les branches conservées ont développé chacune deux autres branches, on les traite comme les premières, excepté